



APPEL À SOLUTIONS POUR L'INCLUSION SCOLAIRE

Cahier des charges

Date limite de candidature : 23 janvier 2023

1/ CONTEXTE ET REGLEMENT

Le projet “hub du numérique éducatif”

Construit dans le cadre de la [Cité éducative de Paris 18^e](#) et soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), le projet “hub du numérique éducatif” vise à *rapprocher* l'école et la edtech autour de trois défis éducatifs conduits successivement sur une période d'un an et demi :

- Le défi de l'inclusion scolaire
- Le défi des alliances éducatives
- Le défi des apprentissages fondamentaux

Pour chacun de ces défis, les acteurs de la cité éducative (enseignants, animateurs, associations et parents) sont interrogés puis réunis dans le cadre d'un atelier de design de besoin qui vise à faire émerger des besoins d'intervention prioritaires.

Un appel à solutions est ensuite envoyé aux structures de la EDTECH et de la médiation numérique afin qu'elles proposent des projets / outils qui pourront s'inscrire dans les actions de la cité éducative.

Le défi “tous ensemble pour l'inclusion scolaire”

Après une consultation en ligne ayant réuni une trentaine d'acteurs de la cité éducative, un premier atelier de design de besoin a été réuni le mercredi 14 décembre 2022.

Sur la base des réponses de leurs pairs, la vingtaine d'acteurs présents ont co-élaboré les éléments de diagnostic qui permettent aujourd'hui de structurer le présent appel à solutions.

Règlement de l'appel à solutions

Les réponses sont proposées sous format libre à l'attention de Felix Rioussé (numeriqueeducatif@laligueparis.org) **avant le lundi 23 janvier 2023 à 17h**. Celles-ci comprennent :

- Une explication de la solution proposée, de son fonctionnement et des problématiques auxquelles elle répond
- Un accès démonstrateur à la solution pour le jury
- Une explication claire du budget nécessaire et du modèle économique de la solution pendant et après l'expérimentation (dont nombre de bénéficiaires potentiels)

Les réponses peuvent contenir du software comme du hardware, et doivent intégrer une formation technique de base à destination des usagers. A noter : la prise en main par les bénéficiaires sera réalisée par l'Atelier Canopé de Paris (Réseau Canopé) ainsi que l'accompagnement aux retours d'usages.

L'appel à solutions est doté d'un budget de 10 000 euros destiné à rémunérer les Edtech.

Une à cinq solutions seront sélectionnées pour mise en œuvre au minimum entre les mois de février 2023 et juin 2023 (une expérimentation plus longue est possible).

Le jury se réunira le 26 janvier 2023.

Un bilan des expérimentations sera réalisé en juin 2023 en lien avec les bénéficiaires et la EDTECH.

2/ DEFINITION

Elèves à besoins particuliers, de qui parle-t-on ?

Ce sont toutes personnes ayant :

- Des besoins résultant d'une déficience
- Des besoins dus à une difficulté d'apprentissage
- Des besoins dus à des difficultés socio-économiques ou culturelles

« Les élèves à besoins éducatifs spécifiques ou à besoins éducatifs particuliers regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages. »

Et notamment :

- Enfants handicapés (physiques, sensoriels, mentaux)
- Enfants avec des troubles des apprentissages
- Enfants en situation familiale ou sociale difficile
- Enfants intellectuellement précoces (EIP, HPI)
- Enfants nouvellement arrivés en France (ENAF, EANA = Élève Allophone Nouvellement Arrivé)
- Enfants malades
- Enfants du voyage

3/ AXES DU CAHIER DES CHARGES

Les solutions proposées peuvent s'inscrire dans la réponse à une ou plusieurs thématiques suivantes travaillées avec les acteurs de la cité éducatives, autour de trois difficultés spécifiques :

1. Les difficultés cognitives
2. Les difficultés de communication
3. Les difficultés comportementales

Les propositions étant issues d'ateliers de travail sont exprimées de façon plus ou moins dirigées. Les porteurs de solution sont invités à faire preuve de créativité et d'audace : qu'ils n'hésitent pas à se sentir libre de proposer d'autres pistes pour répondre aux difficultés identifiées.

Pour répondre aux difficultés cognitives :

Les constats se sont divisés en trois thèmes ; la motivation, la mémorisation, le développement de compétences pédagogiques.

Concernant la motivation :

- Les élèves ont besoin d'avoir des supports contextualisés et permettant des médias multiples (audio, vidéo, photo, écrit etc...) pour favoriser leur motivation.
- Les élèves ont besoin d'un support visuel de progression afin de se situer, cela est bien plus efficace qu'une récompense, félicitation etc...
- Un élève qui comprend bien ses capacités, défauts, ses points forts sera plus en confiance et davantage motivé dans son travail. Ils ont besoin de retours explicites sur leur niveau.

Concernant la mémorisation :

- Les élèves ont besoin de support de type cahier de l'élève multimédia pour stocker et organiser leurs différentes productions, traces écrites, projets afin de s'approprier leurs outils de mémorisation.
- Pour mémoriser, les élèves ont besoin d'être sollicités sur leurs savoirs de la bonne manière et au bon moment et de façon pertinente.
- La mémorisation est renforcée si au cours de « la leçon » il est proposé des exercices ou outils d'auto-évaluation intermédiaires (non notés) qui permettent à chaque élève de prendre conscience de ce qu'il a retenu sur les apports qui viennent d'être abordés.

Concernant le développement des compétences pédagogiques :

- Disposer d'un outil d'aide à l'identification des difficultés des élèves et d'outils de diagnostic plus larges de troubles divers.
- Disposer de propositions d'exercices de remédiation adaptés et ciblés aux difficultés des élèves et permettant de les mettre en réussite.
- Disposer d'outils de suivi (idéalement "au fil de l'eau") des progrès réalisés autant pour l'enfant que pour les encadrants.
- Avoir accès à une banque d'exercices et d'outils d'autoévaluation de qualité et variant les supports (enseignants et élèves). Intérêt exprimé pour l'apprentissage adaptatif (avec un accès intégral à l'enseignant).

Pour répondre aux difficultés de comportement :

Gestion des comportements perturbateurs

- Les enseignants ont besoin d'outils pour être aidés dans la gestion des comportements perturbateurs.

Favoriser l'inclusion sociale des élèves entre eux

- Sensibiliser les élèves aux différences, aux handicaps et troubles, favoriser l'empathie et la représentation par tous des difficultés qui peuvent être vécues par leurs pairs
- Permettre le développement des activités collaboratives, qui valorisent l'entraide
- Favoriser le sentiment d'appartenance à un groupe-classe, dans une optique bienveillante
- Aider à la parole, à la prise de conscience individuelle et collective (climat scolaire)

Pour répondre aux difficultés de communication :

En la matière sont recherchés des outils permettant de lever des difficultés de communication des enfants :

- Expression des émotions
- Langage et communication non verbal
- Relations entre pairs

Toute solution qui pourrait permettre aux autres élèves de prendre conscience des difficultés vécues par les élèves à besoin particulier serait également appréciée.

4/ CALENDRIER

- **4 janvier 2023** : Lancement de l'appel à solutions
- **26 janvier 2023** : Jury de sélection des projets
- **Février 2023** : Lancement des expérimentations // Formations techniques, déploiement, accompagnement
- **Juin 2023** : Bilan de la première vague et valorisation des résultats (réseau des cités éducatives, événement dédié...)

5/ CONTACT

Felix Rioussé - Chargé de mission numérique éducatif

01 80 05 19 15 / numeriqueeducatif@ligueparis.org

